

**Loi d'orientation :
la « concertation » est passée,
place aux bulldozers !**

Hollande annonçait la couleur pendant sa campagne : il ne promettait rien sur rien, tout le monde allait trinquer, mais le système éducatif serait amélioré grâce, notamment, à une grande concertation de tous les acteurs. Etonnant non ?

Le rapport du comité de pilotage vient à peine d'être remis que le président s'exprimera dès le 9 octobre à la Sorbonne, et qu'un projet de loi passera déjà en conseil des ministres le 11 octobre. Une phase de négociation syndicale éclair devrait permettre de faire passer la loi pendant des vacances scolaires fort opportunément rallongées de deux jours afin que les râteaux fassent profil bas.

En lieu et place de refondation, et derrière de multiples formules de politesse à l'égard des enseignants et le rappel répété à l'envi de la défense du service public (changement lexical notable), le rapport se situe dans l'exacte continuité des politiques précédentes. Il dresse un constat assez pertinent des causes sociales produisant des inégalités scolaires... Avant de faire reposer la responsabilité de les résorber sur la seule école. Cherchez le piège !

Si nous pouvons nous appuyer sur quelques recommandations pour faire avancer nos revendications (réaffirmation du rôle de la maternelle, plus de maître que de classe en CP-CE1...), l'essentiel des mesures envisagées poursuit le travail engagé précédemment : généralisation de la baisse des volumes d'heures d'enseignement (qu'on se rassure la garderie sera assurée), interdiction des redoublements (à défaut des licenciements), poursuite du désengagement de l'état par la décentralisation, accentuation de l'autonomie des établissements (avec notamment la création d'un statut de directeur dans le primaire), « primarisation » du collège, réaffirmation du socle commun et du LPC, silence assourdissant planant sur le mode de recrutement des enseignants...

Ces recommandations présagent mal de la loi d'orientation. A défaut d'avoir été invités à la « concertation » c'est à nous de faire réellement entendre nos voix dans les semaines qui viennent pour défendre un service public d'éducation qui vise réellement la justice sociale, dans une société gérée dans une autre perspective que celle de l'intérêt immédiat des plus riches.

Vincent ALES, Brigade Le Havre.

www.ecoleemancipee.org

L'austérité pour (presque) tous, le chômage pour beaucoup, la tranquillité pour quelques-uns...

L'austérité pour la majorité de la population / L'immunité pour la minorité des possédants

Alors que 80000 personnes ont manifesté leur opposition à l'austérité à perpétuité le 30 septembre, la loi de finance du gouvernement représente un « budget de combat »... contre les plus fragiles !

Derrière les mesurette (taxation des salaires à 75% au dessus d'1M d'€), les revenus du capital sont à peine écornés par le rétablissement du barème de l'ISF pré-sarkozy.

Pour le reste de la population, l'addition est salée : non remplacement de 2/3 des départs à la retraite dans la majorité de la Fonction Publique, multiplication des emplois précaires, taxation des pensions de retraites...

Diviser pour cacher les vrais responsables de la crise

Hollandréou rejoue la tragédie grecque dans laquelle la crise est due aux salariés « fraudeurs », pendant que la bourgeoisie et l'église sont exonérés d'impôts. Chez nous, les salariés à statuts, pas assez compétitifs, plomberaient l'économie du pays. C'est bien connu, c'est parce que les gens sont trop payés que Bob Peugeot à du mal à vendre ses autos...

Précariser l'emploi, faire baisser les salaires et si besoin, danser la « Valls » en participant à l'escalade de ceux qui se cherchent des boucs-émissaires parmi les populations immigrées.

Public- privé : tous ensemble face aux financiers et à leur gouvernement

Dans l'éducation, sanctuaire annoncé de la politique du gouvernement, Peillon ne revient que très peu sur la fournie de suppressions de postes de la rentrée, tandis que les précaires sont embauchés et jetés par dizaines de milliers. Il est urgent face à eux de remettre la question de l'emploi au centre des débats. L'EE invite ainsi à participer partout où c'est possible aux initiatives du 9 octobre, à s'engager dans des suites unitaires à cette journée européenne d'action pour imposer des revendications unifiantes comme un plan pluriannuel d'embauches dans l'ensemble de la Fonction Publique, l'interdiction des licenciements et le maintien en activités des sites menacés comme PSA-Aulnay, Floranges, Fralib...

Clément LEFEVRE, Collège Fernand Léger, Petit Quévilly.

**POUR NOUS
CONTACTER**

76 : LE HAVRE : veronique.ponvert@orange.fr

ROUEN : annedesj@orange.fr

27 : BERNAY : pascal.didtsch@wanadoo.fr

PT-AUDEMER : pascal.adams@wanadoo.fr

EVREUX : jp.pallois@voila.fr

LOUVIERS : philippe.thouement@wanadoo.fr

Futurs exploités, vous êtes les « emplois d'avenir » de l'éducation nationale...

Il n'y a pas si longtemps, les jeunes profs entraient dans le métier avec un service réduit à un tiers temps afin de permettre une formation de qualité et un retour réflexif sur les pratiques. Mais ça, c'était avant !

Avec la masterisation, le précédent gouvernement a supprimé toute formation (quel gain en termes de postes !) et a mis les nouveaux profs à plein temps devant élèves, sans aucune formation...

Peillon, quant à lui, leur a restitué 3h pour se former en cette rentrée (soit un quart de ce qu'ils avaient avant réforme), et a prévu pour la suite de mettre en place des « emplois d'avenir professeur ». Vendus comme des prérecrutements, ces contrats (il ne s'agit pas d'un statut de fonctionnaire-stagiaire) seront proposés à 18000 jeunes (6000 dès novembre) pour 3 ans, dès l'année de L2. Etudiants boursiers se destinant à l'enseignement, ils devront donc travailler un mi-temps dans les établissements (pour quelles fonctions, avec quelle formation ?) et poursuivre leurs études en même temps. Ils toucheront 900 euros, bourses comprises. Ils entrent dans le métier par la porte de la précarité et sous le joug du chef d'établissement : c'est ça, l'avenir...

Présentés comme une mesure d'aide sociale, ces emplois sont injustes : si cette mesure aide les étudiants dans leurs études, elle ne doit pas entraîner une contrepartie en termes de travail ; s'il s'agit d'une chance pour entrer dans le métier, cela devrait s'adresser à tous, sans discrimination ; si c'est une difficulté supplémentaire pour réussir ses études (travailler à mi-temps obère les chances de réussite dans le supérieur, les chiffres le démontrent), c'est une vraie arnaque.

Peillon propose là une fausse bonne réponse au problème du recrutement : l'accepter est une grossière erreur d'appréciation de la part de la FSU qui ne peut désormais prétendre obtenir de véritables prérecrutements ; c'est surtout une faute politique de donner des gages à ce gouvernement au prétexte que c'est « moins pire » qu'avec Sarkozy.

Véronique PONVERT, Collège Léo Lagrange, Le Havre.

Changement ? Non ! Urgence !

Le quartier de l'Observatoire proche du centre-ville mais abandonné par la municipalité, reste un quartier du Havre qui abrite les populations les plus pauvres.

A la rentrée, des Roumains, jusqu'alors non scolarisés et arrivés fraîchement en France, se regroupent dans la cour de l'école. L'urgence aurait voulu qu'ils soient tout de suite orientés vers les deux CLIN (classes d'orientation non-francophones) du Havre. Malheureusement les places sont chères, une dizaine d'enfants Roumains ne peut être accueillie dans ce type de classe et reste pour l'instant dans des classes ordinaires, souvent surchargées, sans comprendre la langue et les apprentissages transmis. Devant le désarroi des collègues, la réponse de l'administration est simple : on surcharge les Clin (17 élèves au lieu de 15), on envoie les élèves non francophones de CM2 ayant un an de retard au collège, en classe FLE (français langue étrangère) sans tenir compte de l'année de retard ; quant à ceux de CP, ils retournent en maternelle. L'ouverture d'une troisième Clin est une urgence sur le Havre ! Quid de la continuité des parcours alors que certains n'auront pas connu l'année de CM2 ? Quid du bien-être des enfants qui doivent s'intégrer dans une classe en attendant une place en Clin et donc changer à nouveau d'école ? Quid du respect de l'enseignant qui doit déjà gérer des classes hétérogènes ?

Autre exemple, une élève pour qui un dossier Clis (classe d'intégration scolaire) avait été « monté » l'an dernier avec acceptation de la MDPH, est sur liste d'attente : elle intègre donc une classe ordinaire. L'année dernière, un long travail auprès de la famille a été nécessaire, parfois avec des larmes,

afin que les parents comprennent que leur fille dépend de la MDPH (maison du Handicap, mot lourd à porter pour les parents), une autre réunion a été nécessaire pour remplir les formalités, compliquées pour certaines familles, enfin une réunion avec le référent, le médecin, la psychologue et la famille avait entériné la décision. Que d'énergie dépensée, pour une situation qui n'aboutit pas ! Encore une année perdue pour cette enfant qui, ne sachant pas lire en CE2, attend sagement que la journée se passe... Comment demander aux familles d'avoir confiance en un système qui ne leur donne pas les solutions adéquates ? Le manque de moyens reste le nerf de la guerre et l'Education Nationale est loin de retrouver sa crédibilité auprès des familles si de telles situations absurdes persistent. Aux dires de l'IEN lui-même, une cinquantaine d'enfants sont en attente de Clis dans l'agglomération. Une honte !

Karelle LECOURTOIS, Ecole Observatoire / Zurich.

Nouveaux rythmes scolaires ?

En ce qui concerne les rythmes scolaires, les conclusions de la concertation sur l'école n'apportent pas grand chose de neuf par rapport à ce qui avait déjà été avancé par Peillon, ou même par Châtel ! Le rapport préconise un retour à 4 jours et demi de classe par semaine, un allègement du nombre d'heures de classe par jour, l'alternance 7 semaines de classe / 2 semaines de vacances.

Mais ces conclusions ne répondent absolument pas aux questions et inquiétudes posées aux enseignant-e-s et aux parents d'élèves par cette réforme.

Si la journée d'école est raccourcie, mais que les élèves doivent être accueillis jusqu'à 16h30 ou 17h, quelles seront les activités mises en place ? Par qui seront-elles assurées ? Le financement de ces heures risque fort d'engendrer de nouvelles inégalités entre les communes, dont certaines pourront financer des activités culturelles ou sportives avec du personnel formé et des infrastructures de qualité, quand d'autres n'en auront pas les moyens. Quelle seront les conséquences sur le temps de service des enseignant-e-s ? Ces derniers et leurs élèves ont subi la suppression des heures du samedi matin et la mise en place de l'aide personnalisée, sans aucune concertation, et les conséquences ont été lourdes pour nos conditions de travail et les conditions d'apprentissage des élèves.

Réformer les rythmes scolaires est une véritable nécessité, mais ne peut pas se faire sans une véritable concertation et un cadrage national qui évite les inégalités entre les territoires.

Stéphanie RIO, École E. Vaillant, Le Havre.

InCREDible !

Cela fait déjà plusieurs années que l'état s'est désengagé du financement des voyages et projets scolaires de même que de l'attribution des fonds sociaux destinés aux familles défavorisées, poussant les collectivités territoriales à y subvenir, introduisant ainsi des inégalités selon les régions. Ces inégalités furent alors très contestées et à juste titre. Désormais c'est le CRED, dispositif financé par le Conseil Général, qui octroie un budget aux établissements. Jusqu' alors assez conséquent (aux alentours de 20000 euros par établissement) il a d'une part été fortement réduit cette année (aux alentours de 3500 euros!!!) et d'autre part rendu plus difficile d'accès par un fléchage des crédits selon des parcours inscrits dans un livret, allant à l'encontre de la liberté et de l'innovation pédagogiques des enseignants. Ainsi nous retrouvons-nous dans les CA de septembre de manière tout à fait imprévue avec des sorties non financées et pire, mises en concurrence. Ce changement de règles intempestif et la baisse draconienne des moyens nous montrent une fois encore à quel point les élèves et les enseignants se trouvent lésés dans un contexte de crise. On le voit bien là, l'éducation n'est pas la priorité de notre gouvernement.

Claire MORVAN, Collège de la Hève, Saint Adresse.